

# Comité des Vosges de Tennis de Table

## Commission Sportive

### Le 2e Challenge Jeunes 2011-2012

#### Aura lieu à Epinal Hall aux Sports

#### Le dimanche 06 mai 2012

Pointage : 09h30 Début de la compétition : 10h00

Les catégories suivantes seront organisées :

Garçons et Filles – de 15 ans, nés (es) en 1997 et 1998

Garçons et Filles – de 13 ans, nés (es) en 1999

Garçons et Filles – de 12 ans, nés (es) en 2000

Garçons et Filles – de 11 ans, nés (es) en 2001

Garçons et Filles – de 10 ans, nés (es) en 2002

Garçons et Filles – de 09 ans, nés (es) en 2003

Garçons et Filles – de 08 ans, nés (es) en 2004

Garçons et Filles – de 07 ans, nés (es) en 2005 et après.

Cette compétition est ouverte à tous (tes) les licenciés (es) du département : licence traditionnelle ou promotionnelle.

L'inscription est de 2,10 € par joueur (se).

Chaque joueur (se) ne peut s'inscrire que dans sa catégorie d'âge, sauf accord de la Commission Technique qui lui permettra de s'inscrire dans la catégorie immédiatement supérieure en renonçant à sa propre catégorie.

La compétition se déroulera par poules de 2, 3 ou 4 avec classement intégral, et selon le nombre d'inscrits par poules de 5 ou de 6, à la discrétion du Juge Arbitre.

### **CHALLENGE :**

Tous les clubs participants pourront concourir pour le titre de meilleur Club Jeune.

Tout(te)s les joueurs (ses) classés (es) dans les premiers de chaque catégorie rapporteront des points à leur club.

Barème pour 12 inscrits (es) minimum par catégorie : 10, 8, 6, 5, 4, 3, 2, 1 point.

Barème pour 10 et 11 inscrits (es) par catégorie : 8, 6, 5, 4, 3, 2, 1 point.

Barème pour 8 et 9 inscrits (es) par catégorie : 6, 5, 4, 3, 2, 1 point.

Barème pour 6 et 7 inscrits (es) par catégorie : 4, 3, 2, 1 point.

Barème pour 5 et moins d'inscrits (es) par catégorie : 3, 2, 1 point.

En cas d'égalité de points, le départage se fait au plus grand nombre d'inscrits.

**INSCRIPTIONS :** elles sont à faire parvenir à :

Hélène THIRION 46 avenue du Haut du Fol 88800 Vittel

Email : [arbitrage.vosges@yahoo.fr](mailto:arbitrage.vosges@yahoo.fr)

**Pour le mardi 01 mai 2012 dernier délai.**